

**apen**

association des parents d'élèves de Nyon et de Prangins

# RAPPORT



## RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DE L'APEN CONCERNANT LES STRUCTURES D'ACCUEIL PARASCOLAIRE À NYON

# SOMMAIRE

1.	CONDITIONS DU SONDAGE.....	3
2.	RETOUR DES QUESTIONNAIRES.....	3
3.	CONVENTION GRAPHIQUE.....	3
4.	DONNÉES CONCERNANT LES FAMILLES.....	3
4.1	Composition des familles :.....	3
4.2	Familles monoparentales :.....	4
4.3	Taux d'activité des parents :.....	4
4.4	Lieu de travail des parents :.....	4
4.5	Adéquation des écoles et des horaires pour les fratries :.....	5
5.	LES TRANSPORTS.....	5
5.1	Adéquation entre le domicile et le collège fréquenté:.....	5
5.2	Accompagnement:.....	6
5.3	Moyens de transport utilisés:.....	6
5.4	Utilisation d'une structure d'accueil le matin avant les cours:.....	7
6.	LES REPAS.....	8
6.1	A quel endroit les enfants mangent-ils ?.....	8
6.2	Lorsqu'ils sont à la maison, les enfants mangent avec :.....	9
6.3	Utilisation d'une structure de type «cantine» s'il y en avait une ?.....	9
6.4	Répartition selon les collèges ?.....	10
6.4.1	Ecole des Tattes-d'Oie.....	10
6.4.2	Ecole du Couchant.....	10
6.4.3	Ecole du Centre-Ville.....	10
6.4.4	Ecole du Rocher.....	10
6.4.5	Ecoles de l'Etraz et de la Redoute.....	10
6.4.6	Ecole de Marens.....	11
6.4.7	Ecole de Prangins.....	11
6.4.8	Ecole de Gai-Logis.....	11
6.4.9	Ecole de Mangette.....	11
6.4.10	Ecole de La Paix.....	11
6.5	Jusqu'à quel âge les enfants fréquenteraient-ils une cantine ?.....	12
7.	L'ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE.....	13
7.1	Utilisation d'une structure d'accueil après l'école s'il y en avait une ?.....	13
7.2	Répartition selon les collèges ?.....	13
7.2.1	Ecole des Tattes-d'Oie.....	13
7.2.2	Ecole du Couchant.....	14
7.2.3	Ecole du Centre-Ville.....	14
7.2.4	Ecole du Rocher.....	14
7.2.5	Ecoles de l'Etraz et de la Redoute.....	14
7.2.6	Ecole de Marens.....	14
7.2.7	Ecole de Prangins.....	15
7.2.8	Ecole de Gai-Logis.....	15
7.2.9	Ecole de Mangette.....	15
7.2.10	Ecole de La Paix.....	15
7.3	Jusqu'à quel âge les enfants fréquenteraient-ils une structure d'accueil après les cours ?.....	16
8.	EVOLUTION FUTURE.....	16
8.1	Des changements sont-ils prévus dans les familles ?.....	16
8.2	Si un changement est prévu, comment évolueront les besoins ?.....	17
9.	CONCLUSIONS.....	18
9.1	Au sujet du questionnaire et des familles.....	18
9.2	Au sujet des déplacements.....	18
9.3	Au sujet de l'utilisation des structures d'accueil.....	18
9.4	Au sujet de l'évolution future.....	19
9.5	Commentaires de l'APEN.....	19
10.	REMERCIEMENTS.....	20
11.	ANNEXES.....	20
11.1	Questionnaire sur l'accueil.....	20
11.2	Recueil des commentaires.....	23

## 1. CONDITIONS DU SONDAGE

- Le sondage a été réalisé au mois de décembre 2003.
- 1600 questionnaires ont été imprimés.
- Ils ont été distribués à environ 1500 élèves par le biais de l'école.
- La distribution s'est faite dans toutes les classes du cycle primaire et transitoire, à savoir : CIN, CYP1 et 2, CYT5 et 6, DEP de Nyon ainsi que CYT5 et 6 de Prangins.

## 2. RETOUR DES QUESTIONNAIRES

- 1149 questionnaires ont été récupérés au mois de janvier 2004.
- Ceci représente un taux de réponses de plus de 76%.
- Afin de garantir l'anonymat à ceux qui le désiraient, les réponses aux questions d'ordre privé (identité entre autre) étaient facultatives. Seul 10% des questionnaires rendus sont anonymes.

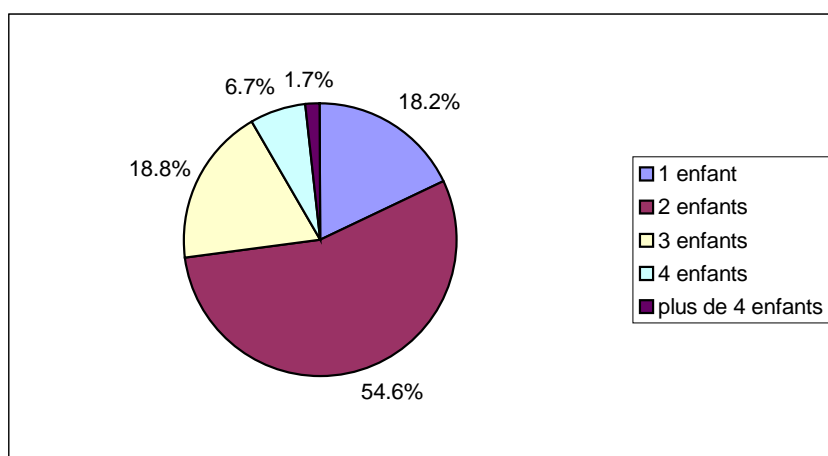
## 3. CONVENTION GRAPHIQUE

- Dans toutes les représentations graphiques sous forme de disque, les valeurs sont à lire dans le sens horaire en commençant en haut du disque (12 heures). La première valeur est celle du haut du lexique placé à droite du graphique.

## 4. DONNÉES CONCERNANT LES FAMILLES

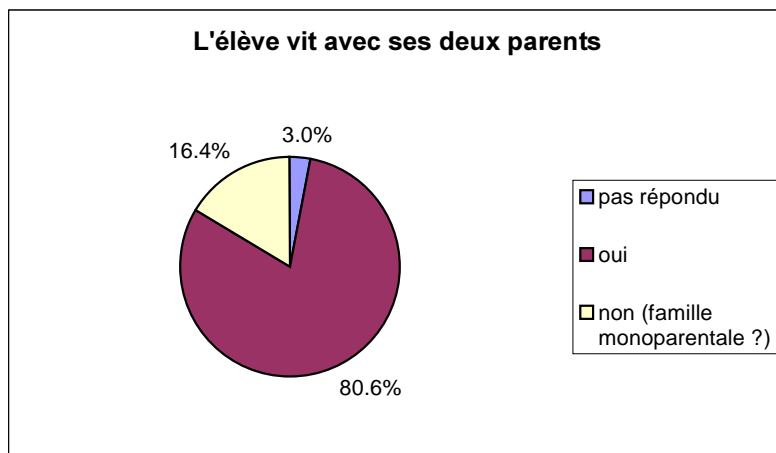
- Les 1149 enfants ayant répondu sont répartis dans approximativement 925 familles.

### **4.1 Composition des familles :**

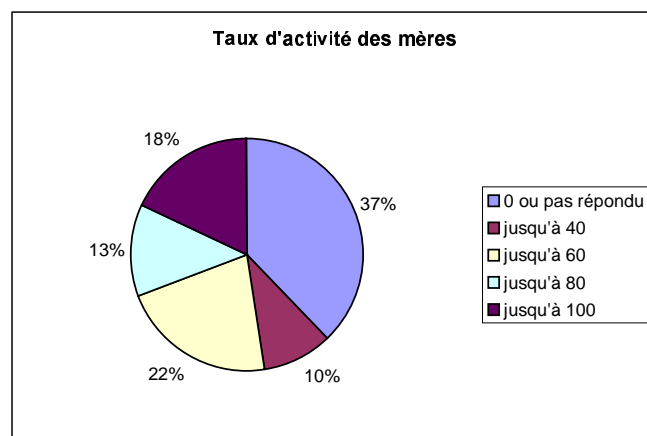
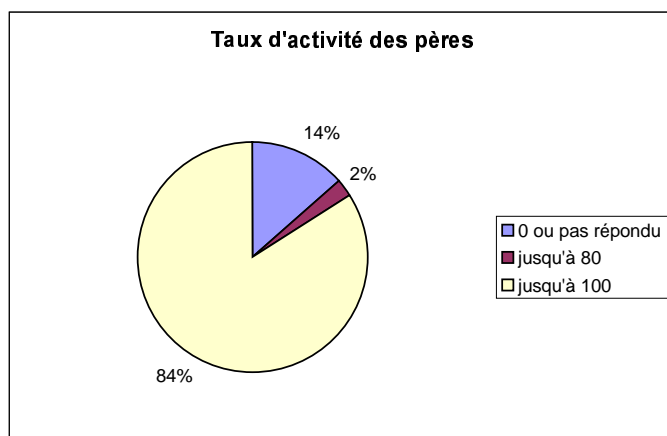


## 4.2 Familles monoparentales :

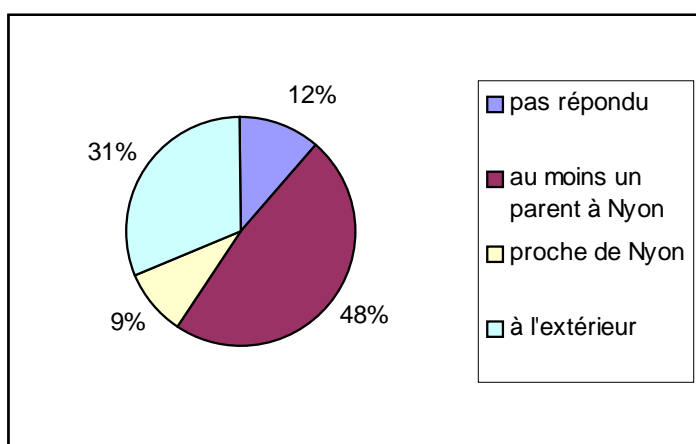
- Les réponses à la question «En semaine, l'élève vit-il avec ses deux parents ?» nous donne une estimation du nombre de familles monoparentales.



## 4.3 Taux d'activité des parents :

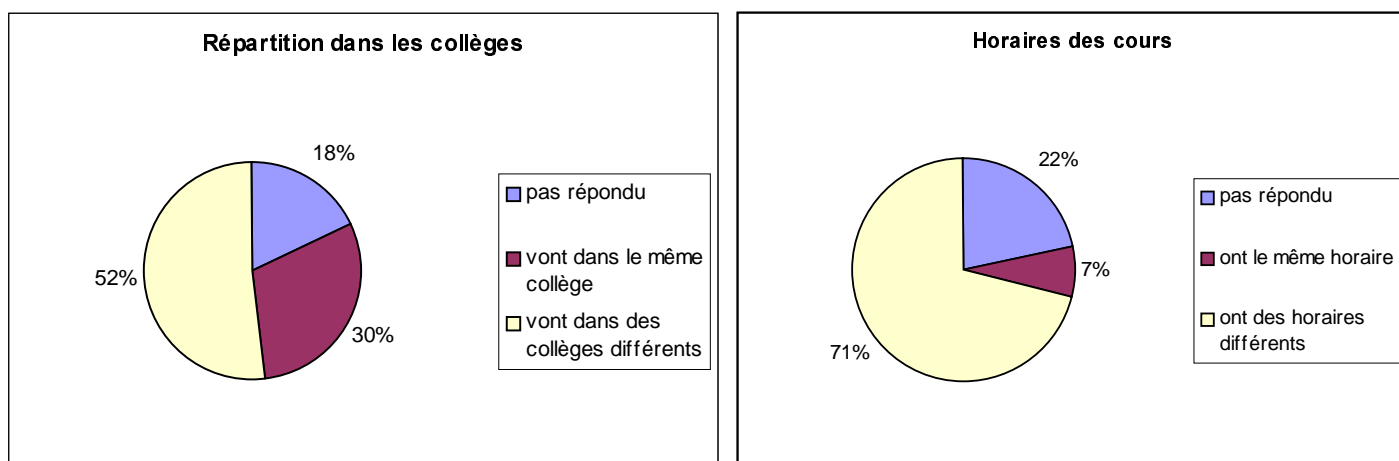


## 4.4 Lieu de travail des parents :

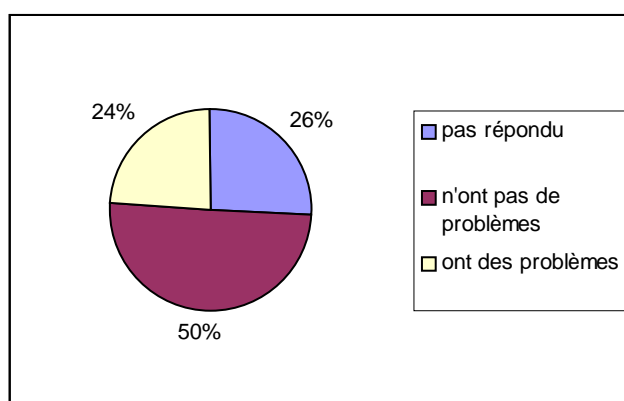


A noter que pour les familles monoparentales (16% des familles), seuls 40% des parents travaillent à Nyon.

## 4.5 Adéquation des écoles et des horaires pour les fratries :



- A la question de savoir si cela pose des problèmes, les réponses sont les suivantes :

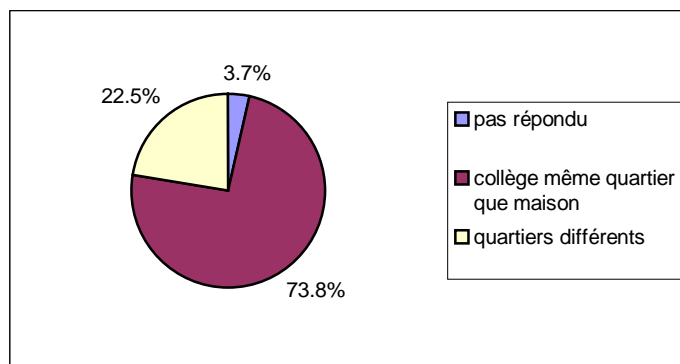


- Pour les personnes ayant répondu à cette question, le taux de réponses «**oui**» évolue en fonction des situations :
  - Pour les enfants fréquentant le même collège mais avec des horaires différents (284 enfants), 51% de «**oui**»
  - Pour les enfants fréquentant des collèges différents et ayant des horaires différents (508 enfants), 32% de «**oui**»

## 5. LES TRANSPORTS

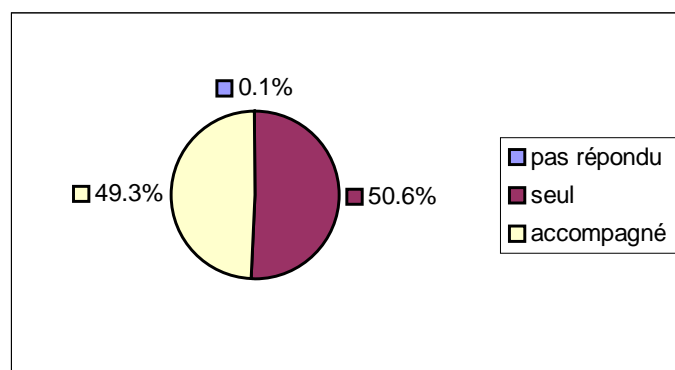
### 5.1 Adéquation entre le domicile et le collège fréquenté:

- La répartition des élèves dans les différents collèges de la ville est le casse-tête annuel des directeurs. Force est de constater que l'exercice n'est pas facile et que les autorités scolaires s'en sortent bien.
- Cependant, la construction de nouvelles écoles est urgente, surtout au nord et à l'ouest de la ville.
- Dans le tableau ci-dessous nous avons tenu compte du fait que les classes de CYT5 et 6 ne sont représentées que dans les collèges de Marens, Roche-Combe et Prangins.



## 5.2 Accompagnement:

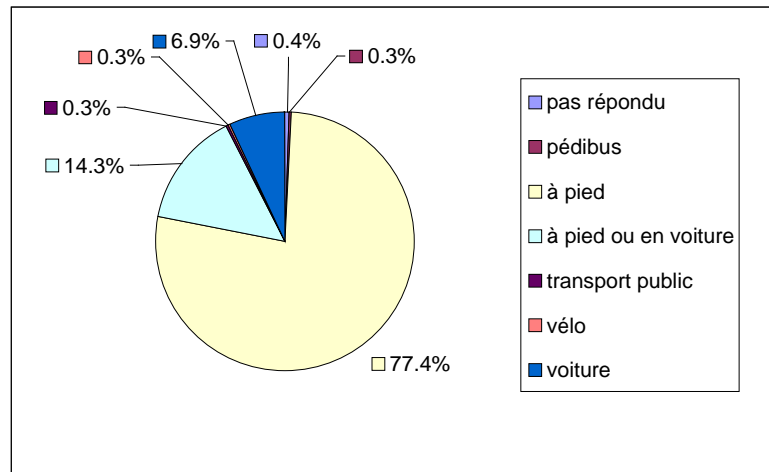
- Dans le schéma suivant, nous avons réuni sous la rubrique «accompagné» toutes les formes retenues dans le questionnaire (parents, frère ou sœur, camarade, autre).



## 5.3 Moyens de transport utilisés:

### Moyen de transport global:

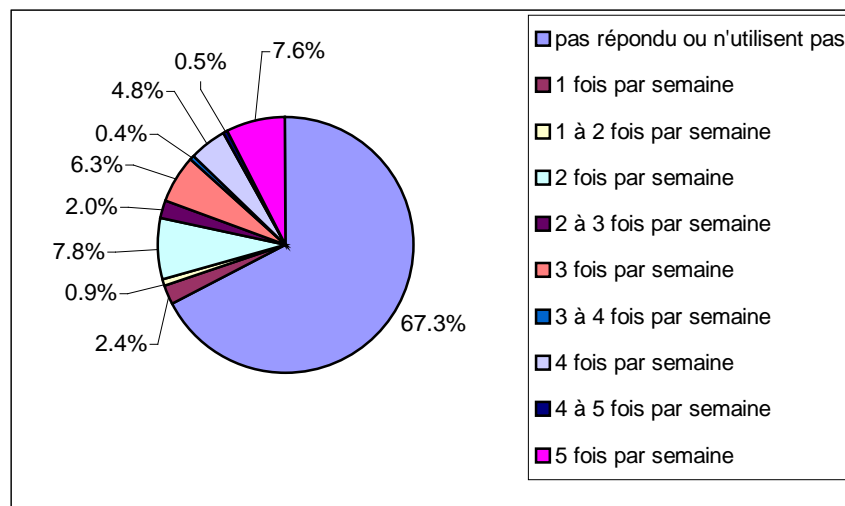
pas répondu	5	0.44%
pédibus	4	0.35%
à pied	889	77.37%
à pied ou en voiture	164	14.27%
transport public	4	0.35%
vélo	4	0.35%
voiture	79	6.88%
total	1149	enfants



- A relever, la sous-utilisation des transports publics, des vélos et du pédibus (0,35%) chacun.
- Beaucoup de parents s'organisent entre eux pour accompagner les plus petits à tour de rôle. C'est une forme de pédibus non structuré.
- Environ 80 enfants sont conduits systématiquement à l'école en voiture.

#### 5.4 Utilisation d'une structure d'accueil le matin avant les cours:

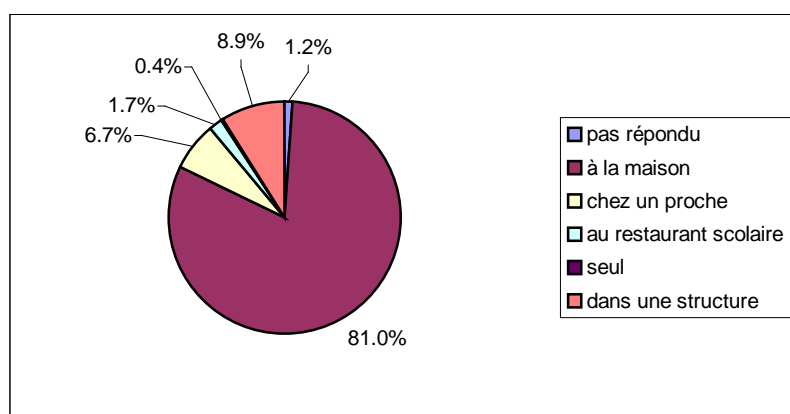
- Environ 33% des enfants utiliseraient une structure s'il y en avait une. Le taux de fréquentation s'élèverait à 44% pour les familles monoparentales et à 40% pour les familles dans lesquelles les deux conjoints travaillent (au moins à 20%).
- Selon le taux de fréquentation par semaine indiqué dans les réponses, cela représenterait environ 1200 inscriptions par semaine (par exemple, si la réponse est «l'enfant profiterait de la structure 4 fois par semaine» cela représente 4 inscriptions).



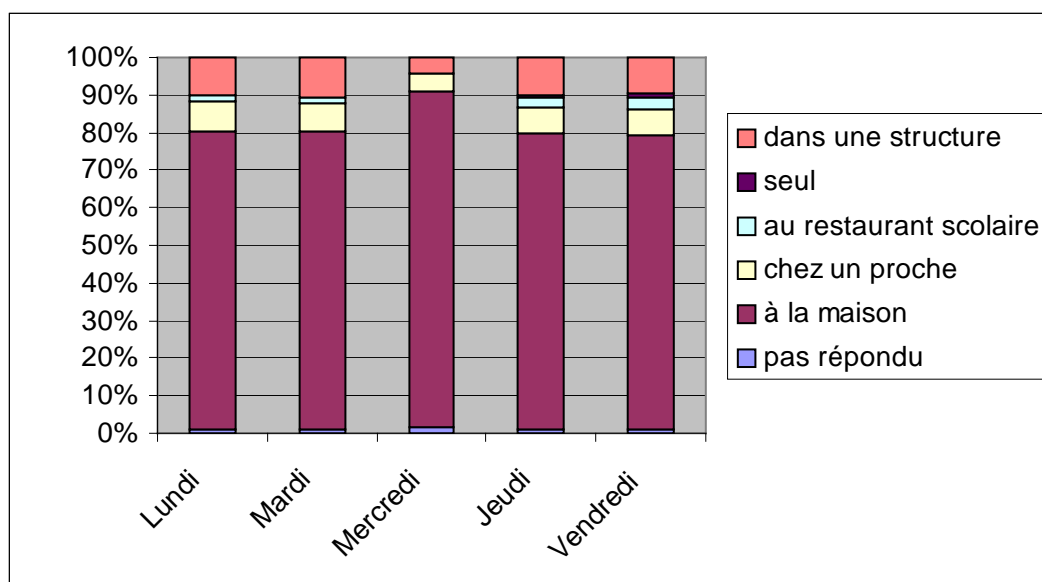
## 6. LES REPAS

### 6.1 A quel endroit les enfants mangent-ils ?

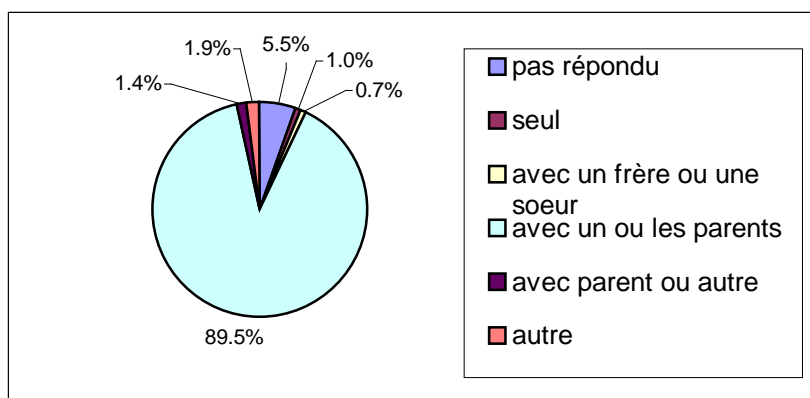
- Les 1149 réponses reçues représentent un nombre de 5745 repas servis chaque semaine !
- Le restaurant scolaire et les structures utilisées ne représentent que 10,5% des repas servis.
- La répartition est la suivante :



- La répartition journalière est représentée ci-dessous :



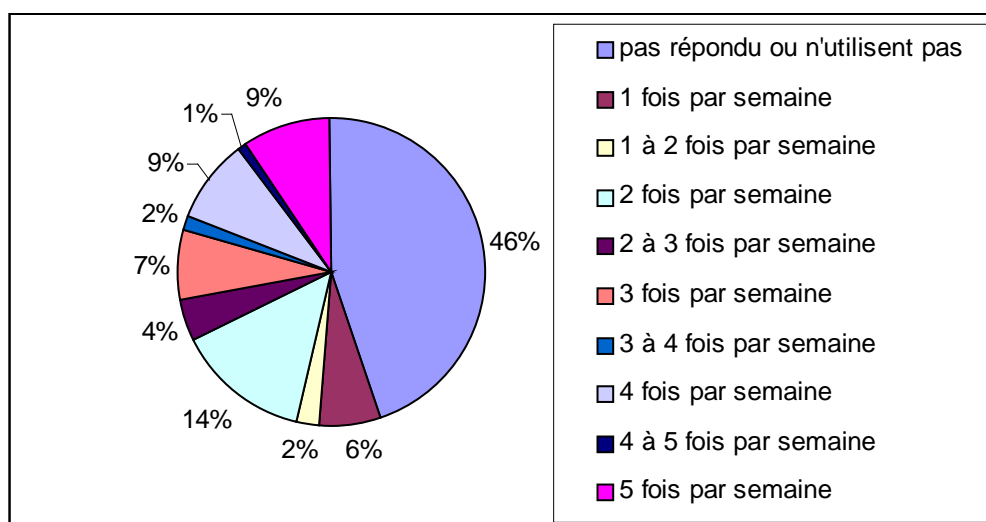
## 6.2 Lorsqu'ils sont à la maison, les enfants mangent avec :



- 2% des enfants se débrouillent pour manger chez eux sans l'accompagnement d'un adulte.

## 6.3 Utilisation d'une structure de type «cantine» s'il y en avait une ?

- 55% des élèves nyonnais utiliseraient une structure si elle existait. Le taux de fréquentation s'élèverait à 70% pour les familles monoparentales et à 64% pour les familles dans lesquelles les deux conjoints travaillent (au moins à 20%).
- Dans le cadre de notre sondage, cela représenterait 1875 repas par semaine. Si on prend le nombre total des élèves de Nyon et Prangins (de CIN à CYT6) et en gardant les proportions ci-dessus, le nombre de repas à servir par semaine serait d'environ 2460 repas.
- La répartition en fonction du taux de fréquentation par semaine est la suivante :



## 6.4 Répartition selon les collèges ?

Nous avons analysé les besoins par bâtiment scolaire. Le potentiel de repas hebdomadaires est calculé en fonction du nombre total d'élèves du collège auquel on applique le même ratio. Les résultats sont les suivants :

### 6.4.1 Ecole des Tattes-d'Oie

- Nombre d'élèves approximatif : 238
- Nombre de réponses : 122
- Combien mangeraient à la cantine : 70
- Taux de fréquentation : 57,4%
- Nombre de repas hebdomadaires : 229 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 447

### 6.4.2 Ecole du Couchant

- Nombre d'élèves approximatif : 231
- Nombre de réponses : 179
- Combien mangeraient à la cantine : 95
- Taux de fréquentation : 53,1%
- Nombre de repas hebdomadaires : 250 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 323

### 6.4.3 Ecole du Centre-Ville

- Nombre d'élèves approximatif : 190
- Nombre de réponses : 177
- Combien mangeraient à la cantine : 119
- Taux de fréquentation : 67,2%
- Nombre de repas hebdomadaires : 380 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 407

### 6.4.4 Ecole du Rocher

- Nombre d'élèves approximatif : 202
- Nombre de réponses : 163
- Combien mangeraient à la cantine : 98
- Taux de fréquentation : 60,1%
- Nombre de repas hebdomadaires : 280 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 346

### 6.4.5 Ecoles de l'Etraz et de la Redoute

- Nombre d'élèves approximatif : 100
- Nombre de réponses : 59
- Combien mangeraient à la cantine : 28
- Taux de fréquentation : 47,5%
- Nombre de repas hebdomadaires : 78 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 131

#### **6.4.6 Ecole de Marens**

- Nombre d'élèves approximatif : 155
- Nombre de réponses : 134
- Combien mangeraient à la cantine : 59
- Taux de fréquentation : 44,0%
- Nombre de repas hebdomadaires : 161 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 346

#### **6.4.7 Ecole de Prangins**

- Nombre d'élèves approximatif : 85
- Nombre de réponses : 79
- Combien mangeraient à la cantine : 37
- Taux de fréquentation : 46,8%
- Nombre de repas hebdomadaires : 82 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 88

#### **6.4.8 Ecole de Gai-Logis**

- Nombre d'élèves approximatif : 91
- Nombre de réponses : 69
- Combien mangeraient à la cantine : 40
- Taux de fréquentation : 58,0%
- Nombre de repas hebdomadaires : 120 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 158

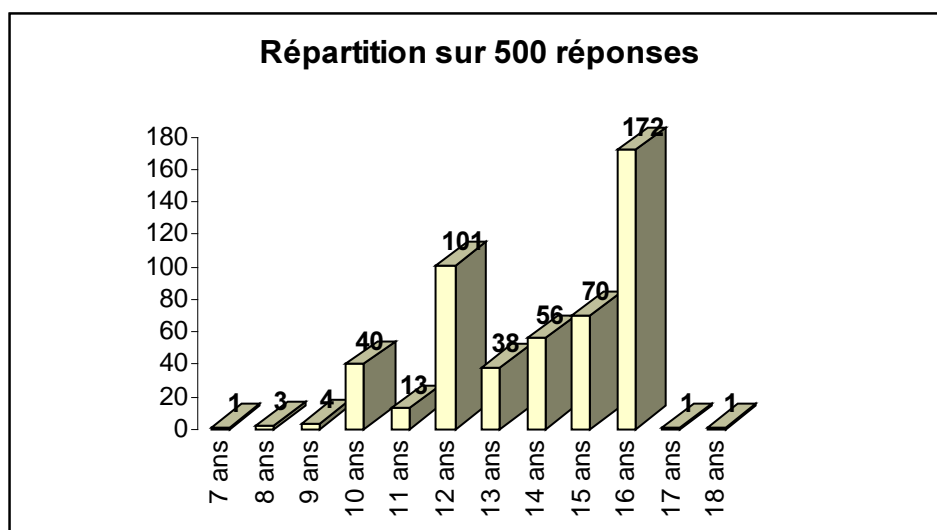
#### **6.4.9 Ecole de Mangette**

- Nombre d'élèves approximatif : 74
- Nombre de réponses : 57
- Combien mangeraient à la cantine : 31
- Taux de fréquentation : 54,4%
- Nombre de repas hebdomadaires : 104 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 135

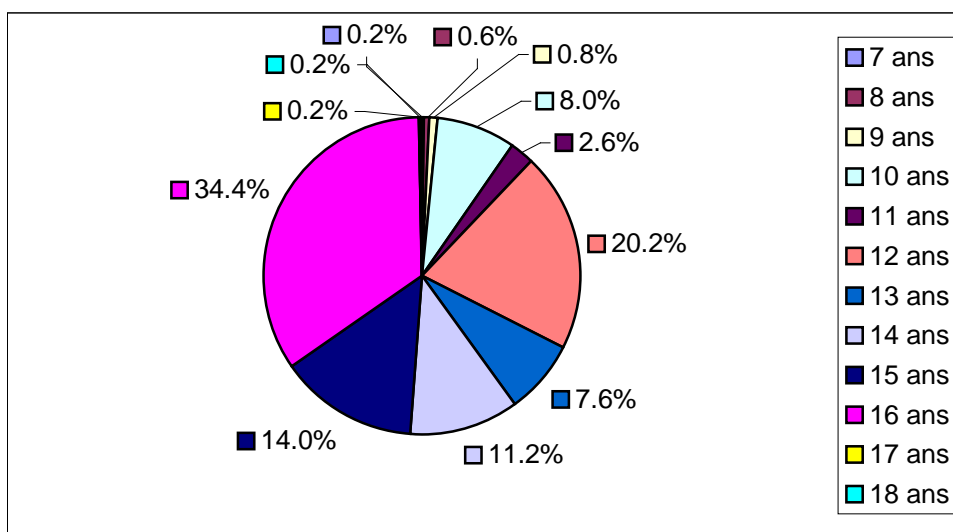
#### **6.4.10 Ecole de La Paix**

- Nombre d'élèves approximatif : 134
- Nombre de réponses : 104
- Combien mangeraient à la cantine : 54
- Taux de fréquentation : 51,9%
- Nombre de repas hebdomadaires : 185 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel de repas hebdomadaires : 238

## 6.5 Jusqu'à quel âge les enfants fréquenteraient-ils une cantine ?



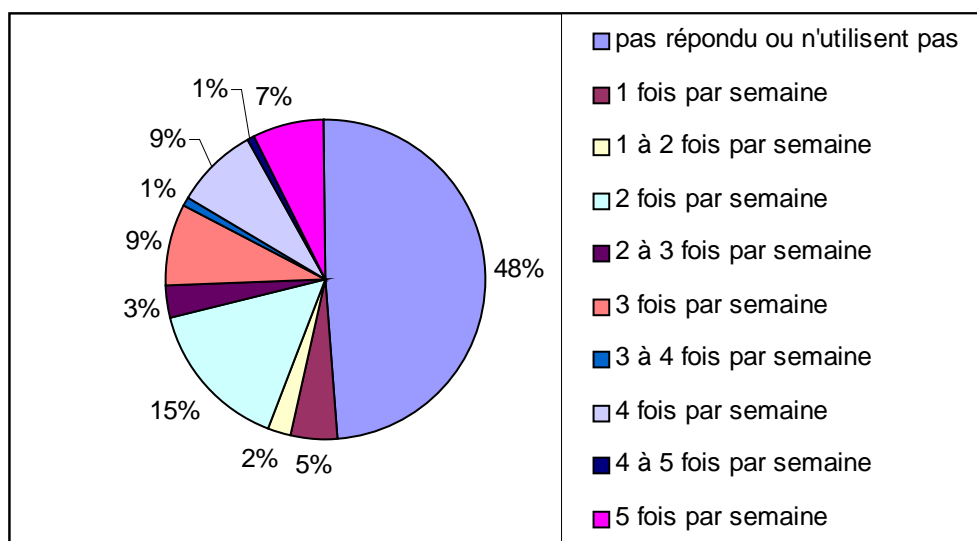
- En proportion, la répartition est la suivante :



## 7. L'ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE

### 7.1 Utilisation d'une structure d'accueil après l'école s'il y en avait une ?

- 51% des élèves nyonnais utiliseraient une structure si elle existait. Le taux de fréquentation s'élèverait à 66% pour les familles monoparentales et à 63% pour les familles dans lesquelles les deux conjoints travaillent (au moins à 20%).
- Dans le cadre de notre sondage, cela représenterait 1714 unités de présence par semaine (un enfant inscrit 1 fois par semaine représente 1 unité). Si on prend le nombre total des élèves de Nyon et Prangins (de CIN à CYT6) et en gardant la proportion ci-dessus, le taux de participation par semaine serait d'environ 2090 unités.
- La répartition en fonction du taux de fréquentation par semaine est la suivante :



### 7.2 Répartition selon les collèges ?

Nous avons analysé les besoins par bâtiment scolaire. Le potentiel d'unité hebdomadaire est calculé en fonction du nombre total d'élèves du collège auquel on applique le même ratio. Les résultats sont les suivants :

#### 7.2.1 Ecole des Tattes-d'Oie

- Nombre d'élèves approximatif : 238
- Nombre de réponses : 122
- Combien profiteraient de l'accueil : 65
- Taux de fréquentation : 53,3%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 209 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 407

### **7.2.2 Ecole du Couchant**

- Nombre d'élèves approximatif : 231
- Nombre de réponses : 179
- Combien profiteraient de l'accueil : 97
- Taux de fréquentation : 54,2%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 253 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 326

### **7.2.3 Ecole du Centre-Ville**

- Nombre d'élèves approximatif : 190
- Nombre de réponses : 177
- Combien profiteraient de l'accueil : 118
- Taux de fréquentation : 66,7%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 352 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 377

### **7.2.4 Ecole du Rocher**

- Nombre d'élèves approximatif : 202
- Nombre de réponses : 163
- Combien profiteraient de l'accueil : 73
- Taux de fréquentation : 44,8%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 222 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 274

### **7.2.5 Ecoles de l'Etraz et de la Redoute**

- Nombre d'élèves approximatif : 100
- Nombre de réponses : 59
- Combien profiteraient de l'accueil : 29
- Taux de fréquentation : 49,2%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 76 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 129

### **7.2.6 Ecole de Marens**

- Nombre d'élèves approximatif : 155
- Nombre de réponses : 134
- Combien profiteraient de l'accueil : 53
- Taux de fréquentation : 39,6%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 158 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 183

### **7.2.7 Ecole de Prangins**

- Nombre d'élèves approximatif : 85
- Nombre de réponses : 79
- Combien profiteraient de l'accueil : 18
- Taux de fréquentation : 22,8%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 45 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 48

### **7.2.8 Ecole de Gai-Logis**

- Nombre d'élèves approximatif : 91
- Nombre de réponses : 69
- Combien profiteraient de l'accueil : 36
- Taux de fréquentation : 52,2%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 94 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 123

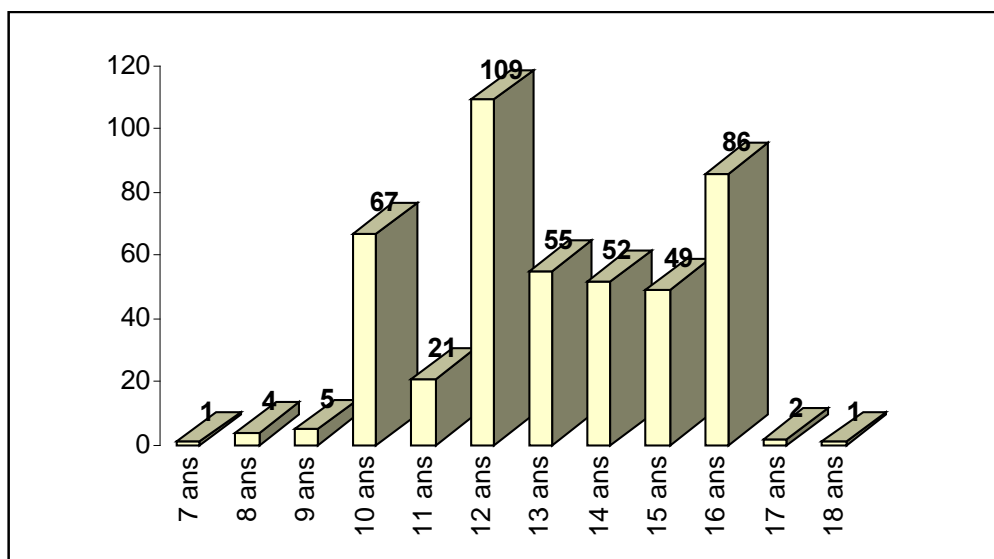
### **7.2.9 Ecole de Mangette**

- Nombre d'élèves approximatif : 74
- Nombre de réponses : 57
- Combien profiteraient de l'accueil : 37
- Taux de fréquentation : 64,9%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 113 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 147

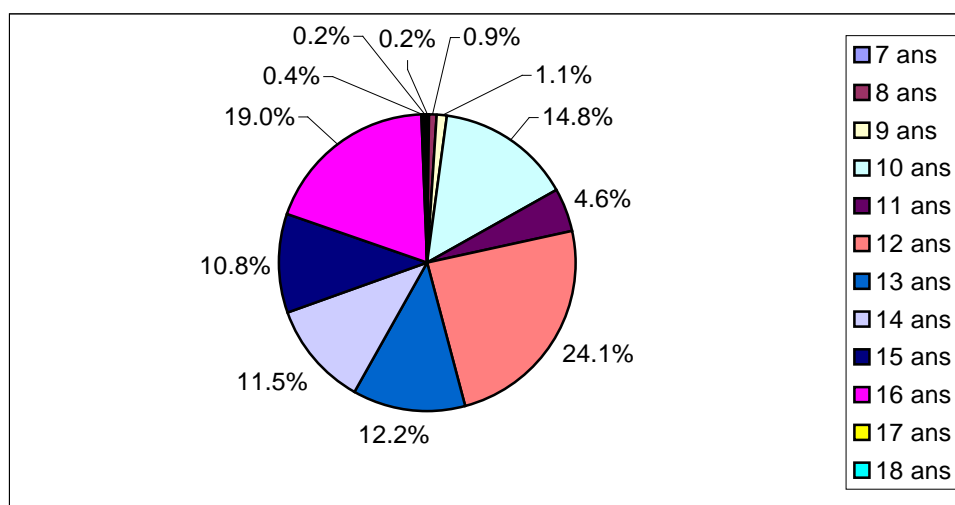
### **7.2.10 Ecole de La Paix**

- Nombre d'élèves approximatif : 134
- Nombre de réponses : 104
- Combien profiteraient de l'accueil : 61
- Taux de fréquentation : 58,7%
- Nombre d'unités hebdomadaires : 189 (selon réponses à notre questionnaire)
- Potentiel d'unités hebdomadaires : 244

### 7.3 Jusqu'à quel âge les enfants fréquenteraient-ils une structure d'accueil après les cours ?



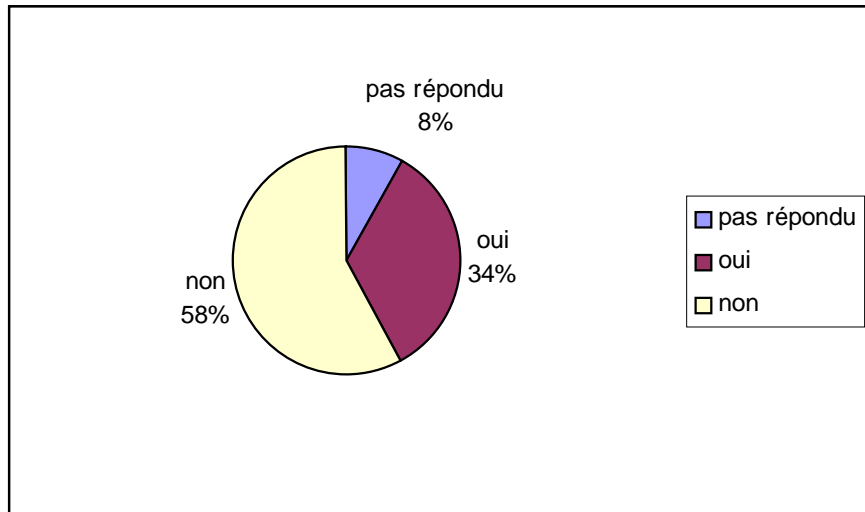
- En proportion, la répartition est la suivante :



## 8. EVOLUTION FUTURE

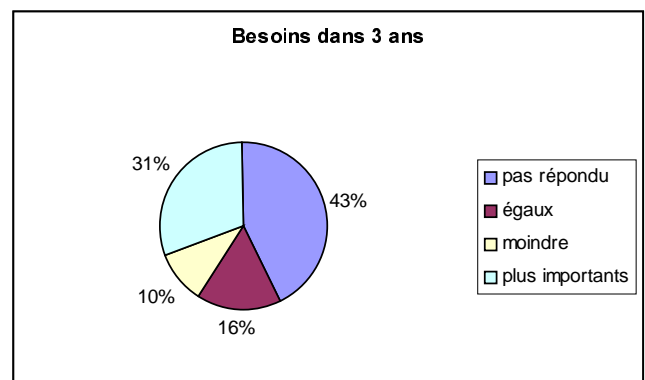
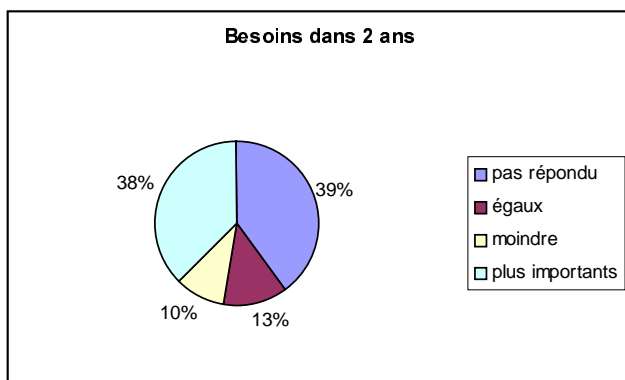
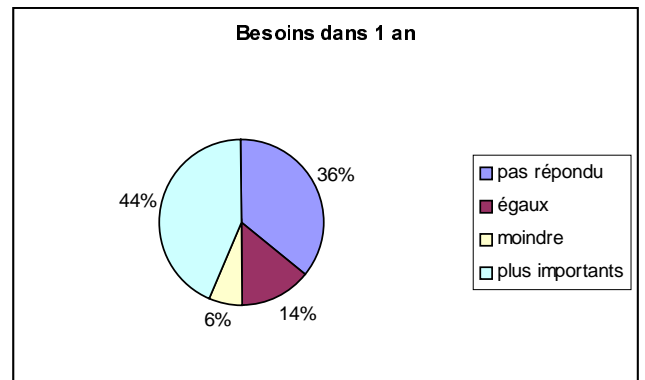
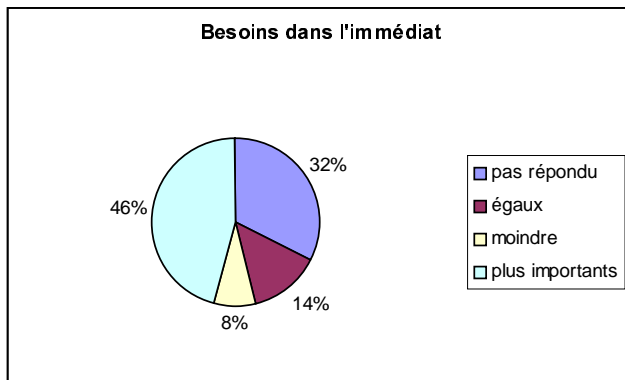
### 8.1 Des changements sont-ils prévus dans les familles ?

- Par changement, on entend : un enfant qui va commencer sa scolarité, un enfant qui va terminer sa scolarité, un déménagement, une reprise d'activité professionnelle, etc....
- Le graphique ci-dessous représente la répartition des réponses pour 925 familles.



## 8.2 Si un changement est prévu, comment évolueront les besoins ?

Les graphiques ci-dessous sont basés sur les réponses de 312 familles représentant le 34% des familles ayant répondu au questionnaire.



## **9. CONCLUSIONS**

### **9.1 Au sujet du questionnaire et des familles**

- Avec un retour de 76% des questionnaires distribués, nous pouvons considérer que ce sondage est très représentatif des besoins de la population nyonnaise en ce qui concerne les structures d'accueil extra-scolaires.
- Seul 10% des personnes ont fait usage du droit d'anonymat (exigé pour ce type de questionnaire).
- Environ 16% des familles sont de type «monoparentale». Dans 54% des familles, les deux conjoints travaillent (au moins à 20%) : pour ces deux catégories, les besoins de structures sont plus importants.
- Dans 52% des familles, les enfants sont scolarisés dans des écoles différentes et pour 71% des familles, les horaires sont différents. Cette situation pose des problèmes à 24% des familles et les problèmes sont plus liés aux horaires qu'à la répartition. Il nous semble, au vu des résultats et des commentaires de certains parents, qu'il est important d'harmoniser les horaires des cours afin de simplifier l'organisation journalière non seulement des parents mais aussi de tous les services annexes comme les transports scolaires, les patrouilleurs, la surveillance de la police ...

### **9.2 Au sujet des déplacements**

- La construction de nouveaux établissements au nord et à l'ouest de la ville est absolument nécessaire. Ce sont les élèves de ces quartiers qui font les déplacements les plus longs.
- La moitié des élèves se rendent seuls à l'école et la majorité à pied.
- Les transports publics ne sont quasiment pas utilisés ! L'harmonisation des horaires des cours, la gratuité des transports et l'optimisation des lignes augmenteraient certainement leur utilisation.

### **9.3 Au sujet de l'utilisation des structures d'accueil**

#### **Le matin avant les cours :**

- Le tiers (33%) des enfants de Nyon utiliseraient des structures d'accueil avant les cours si elles existaient.
- Cette proportion augmente fortement pour les familles monoparentales (44%) ainsi que pour celles dont les deux parents travaillent (40%). Ce type de population va aller en augmentant au vu de l'évolution de notre société et de la croissance rapide de la démographie nyonnaise.

#### **Pour le repas de midi :**

- Actuellement, près de 11% des élèves utilisent les structures disponibles mais cette proportion pourrait monter à 55% si les cantines étaient généralisées.
- La proportion s'élève à 64% pour les familles dont les deux parents travaillent et à 70% pour les familles monoparentales.
- Le détail par collège montre que la demande la plus forte est au Centre-Ville (67%), suivi du Rocher (60%) et de Gai-Logis (58%).

- L'offre actuelle des structures d'accueil existantes à Nyon est d'environ 1200 repas par semaine alors que plus de 2400 repas pourraient être servis.
- En ce qui concerne l'âge limite de fréquentation d'une cantine scolaire, on trouve deux pics significatifs dans les réponses. 20% des enfants fréquenteraient une cantine jusqu'à 12 ans (fin du cycle transitoire) alors que 34% en profiteraient jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans).

#### **Accueil après les cours :**

- Plus de la moitié (51%) des élèves fréquenterait au moins une fois par semaine une structure d'accueil après les cours. La plus grande proportion est de 3 fois par semaine (15%).
- De nouveau, la proportion monte à 63% pour les familles dont les deux parents travaillent et à 66% pour les familles monoparentales.
- Le détail par collège montre que la demande la plus forte est au Centre-Ville (67%), suivi de l'Ecole de Mangette (65%) et de l'Ecole de La Paix (59%).
- L'offre actuelle des structures d'accueil existantes à Nyon est d'environ 820 places par semaine alors que plus de 2000 places seraient nécessaires.
- En ce qui concerne l'âge limite de fréquentation d'une structure après les cours, trois âges prédominent : 10 ans avec 15%, 12 ans avec 24% et 16 ans avec 19% des réponses.
- Comme pour les cantines scolaires, le besoin est réel. La demande est forte mais l'offre trop limitée.

#### **9.4 Au sujet de l'évolution future**

- Le tiers (34%) des familles de Nyon prévoient des changements à venir.
- Pour une grande part de ces familles, les besoins en structures d'accueil iront en augmentant.
- D'une manière générale il ne faut plus, à l'heure actuelle, qu'un établissement scolaire soit construit sans y inclure un lieu pour les repas et l'accueil des enfants en dehors des horaires scolaires.

#### **9.5 Commentaires de l'APEN**

- A la lecture de ces résultats, il nous paraît évident que les structures d'accueil existantes ne répondent pas à la demande réelle des parents.
- Nous n'avons volontairement pas abordé la question des tarifs afin de ne pas influencer les parents dans leurs réponses.

## **10.REMERCIEMENTS**

- Le comité de l'APEN remercie les directeurs, les secrétaires et les enseignants des trois établissements scolaires de Nyon et Prangins qui ont permis la distribution du questionnaire.
- Nous remercions également les parents pour le temps qu'ils ont consacré aux réponses et aux commentaires qu'ils ont apportés.

## **11.ANNEXES**

### **11.1 Questionnaire sur l'accueil**

Voici, sur les deux pages suivantes, une copie du questionnaire remis aux parents.

## 11.2 Recueil des commentaires

Ci-dessous, un recueil des commentaires aux questionnaires APEN– accueil ajoutés par certains parents.

- Nous considérons votre initiative très adéquate. Il y a un gros manque de structures d'accueil ou d'adaptation des horaires aux familles. Nous vous soutenons à 100% et espérons vivement que cette démarche sera suivie de résultats pratiques. (CYP1/2)
- Je pense que les enfants (dont le ou les parents travaillent à temps complet) doivent être pris en charge et encadrés pendant les heures creuses. Il me semble qu'un enfant ne doit pas être livré à lui-même, en tout cas jusqu'à l'âge de 10 ans. Je n'aimerais pas savoir mon fils manger tout seul à la maison à 12 h. et se retrouver encore tout seul de 15 à 18 h.. (CIN)
- Bravo à l'APEN. C'est vrai que c'est un casse tête d'élever des enfants et d'avoir une activité professionnelle, même à mi-temps. J'espère que vous trouverez des solutions. Sincères félicitations pour votre démarche. (CYP2/2)
- Je pense qu'une structure d'accueil avant l'école - à midi – après l'école est absolument nécessaire pour tous les enfants qui n'ont pas de famille (grands-parents) ou amis proches, et dont les 2 parents sont obligés de travailler ! (Pas pour le plaisir). Va 2 fois par semaine aux Horizons. (CYP2/2)
- S'il existait une structure permettant la prise en charge des écoliers à midi, je pourrais recommencer à travailler afin d'améliorer nos revenus et pour ma satisfaction personnelle ; or cela est impossible à l'heure actuelle. (CIN)
- Notre désir serait d'organiser des transports scolaires de l'Asse à Nyon. Merci. (CYP1)
- Il serait bien de prévoir une structure d'accueil lorsque les enseignants sont en formation, afin d'éviter que les enfants soient livrés à eux-mêmes. Merci pour tout le travail que vous faites ! (CYP2/2)
- Famille étrangère (donc pas de famille proche) de 3 ou 4 enfants fait écrire à un enfant : « Je n'ai pas de solution ». (CYP2/2)
- Il faut noter que c'est la première année depuis que mes enfants vont à l'école qu'ils ont le même horaire ! Dans le passé, la différence d'horaires a effectivement posé beaucoup de problèmes
- J'ai abandonné mes projets de reprise de mon activité professionnelle, le système scolaire – avec ses horaires impossibles, le manque d'une structure parascolaire – n'étant pas adapté aux besoins de ma famille. Vu que je ne voulais pas laisser mes 2 enfants aux soins de «mamans de jour», j'ai préféré arrêter de travailler. (CYP1/2)
- En fait, il serait temps d'ouvrir des structures d'accueil pour les 6-10 ans sur le haut de Nyon, car il est difficile d'avoir des places dans les centres d'accueil du centre-ville. Une pétition avait été signée l'année dernière, mais pas de nouvelles – bonnes nouvelles... Il faut continuer à se battre pour toutes ces nouvelles mamans qui doivent continuer à travailler et qui devront faire un parcours du combattant pour faire garder leurs chérubins, surtout quand on n'a pas de famille proche. (CYP1/1)
- Nous avons organisé nos activités professionnelles - nos horaires entre autres – en fonction du manque de structures extra-scolaires. Plus de prise en charge le matin et à midi nous permettrait une autre organisation. (CYP1/2)
- Il est très difficile de prévoir à long terme au vu de la situation professionnelle qui évolue très rapidement et qui peut tout faire basculer. (CYP1)
- Nous avons une jeune fille au pair pour pallier l'inexistence de structure pour les plus de dix ans. Si une structure existait nous l'utiliserions certainement. (CYT6)

- Excellente initiative, pour autant que ça se fasse avant 10 ans (temps minimum en Suisse pour mettre quelque chose en place !!...) car le système « social » est une vraie misère dans ce pays. J'ai quatre enfants et ça serait une aide précieuse si on pouvait bénéficier de cantines scolaires – et ce pour un montant forfaitaire adapté aux salaires des parents – dans chaque établissement, un peu comme en France par exemple ! Mais l'espoir fait vivre... (CYT6)
- Mon enfant a passé 5 années à la crèche de Croquelune, 3 années aux Classes Tartines et 1 année chez une maman de jour (par manque de place aux Classes Tartines). Je ne peux que recommander de telles structures, ainsi que des cantines scolaires. (CYT5)
- Dans toutes les écoles publiques, il devrait y avoir une cantine et des études surveillées de sorte que les parents puissent avoir le choix d'y inscrire leurs enfants. Cela faciliterait l'organisation intra-familiale et donnerait la possibilité aux femmes de travailler plus sereinement et plus certainement ! et pour celles qui ne travaillent pas, de se ressourcer ! (CYP2)
- De telles possibilités auraient été plus utiles dans le passé quand nos enfants étaient plus petits, et que nos situations professionnelles étaient moins favorables (horaires irréguliers et éloignement). (CIN)
- Si une structure d'accueil des matins et midi existait, je pourrais travailler le matin et mettre du beurre dans les épinards !!! (CYP1)
- Très bonne initiative ! Beaucoup de parents seraient heureux s'il y avait une cantine à l'école ! (CYP1)
- Vu les horaires des enfants, un restaurant scolaire est une véritable nécessité ! Je trouve aussi qu'il serait tellement judicieux, comme cela existe dans d'autres cantons, que les enfants finissent un peu plus tard l'après-midi, car c'est vraiment tôt 15h05, surtout quand les parents travaillent, et cela permettrait le mercredi matin de congé ! Les enfants pourraient prévoir des activités, dormir chez les grands-parents et avoir un «break» qui me semble essentiel ! J'ai souvenir des «cuisines scolaires », des «classes gardiennes» pour les devoirs, des jeudis libres et je pense avoir acquis de bonnes bases dans la vie, et d'avoir eu une bonne structure autour de moi alors que mes parents travaillaient... Voilà... Merci de m'avoir lue. (CYT5)
- Mes enfants profiteraient de structures d'accueil parascolaire à condition que celles-ci restent financièrement abordables. L'aîné de mes enfants a toujours fréquenté la crèche et les Classes Tartines et il est vraiment dommage qu'il n'y ait plus de structure d'accueil parascolaire à partir du cycle transitoire. (CYT5)
- Le besoin d'accueil est très important. À Genève ces structures existent depuis plus de trente ans ! Merci (CIN)
- À mon avis, ce qui manque le plus c'est une structure qui permette d'accueillir les enfants l'après-midi après les cours et ceci jusqu'à 18h. (CIN)
- Mon fils a été très perturbé depuis notre déménagement à Nyon. Nous venons d'un autre canton. La maman de jour a changé à 3 reprises et actuellement, je ne sais pas à qui m'adresser pour le garder le matin de 7h45 à l'heure d'entrée et de la sortie de 11h25 jusqu'à 12h10. Deux après-midi par semaine il va à la Balle au Bond, structure qu'il apprécie particulièrement et moi aussi d'ailleurs. Mais lorsqu'il sortira de la classe enfantine, il ne pourra plus y aller. Je pensais aux Classes Tartines mais je dois me renseigner à ce sujet. (CIN)
- Une cantine scolaire est vivement souhaitée au Collège Roche-Combe à Nyon. Deux à trois fois par semaine, ma fille doit se rendre en ville dans un restaurant. Elle n'a, en effet, pas le temps de rentrer à Prangins (moins de 25 minutes à disposition à la maison). (CYT6)
- Merci de vos efforts pour créer une table de midi ! (CIN)
- À propos de la durée de fréquentation d'une structure après l'école : le plus longtemps possible, cela me permettrait de retravailler l'esprit tranquille. (CIN)
- ... et merci beaucoup d'avoir pris le temps et l'énergie pour mettre sur pied ce projet, qui je l'espère, aura un bon accueil et un succès auprès des autorités. (CIN)

- À partir de la rentrée 2004 notre fille commencera le cycle initial, les deux horaires différents (surtout le matin) vont nous compliquer la vie car nous devons accompagner les enfants à l'école ! Merci pour votre travail. (CYP1)
- Il est important d'aller de l'avant, car Prangins se développe et il n'est pas facile de «jongler» sans une structure d'accueil à midi. Bravo pour ce questionnaire.
- Si les horaires le permettaient, je pourrais commencer à travailler. Si je suis à la maison c'est parce qu'il n'y a pas de possibilité d'accueillir mes enfants quelque part. (CIN)
- Je serais ravie s'il y avait une structure scolaire qui accueille les enfants dès 8h le matin. Journée où l'après-midi est plus long (jusqu'à 16h15) -> Tout le mercredi congé. Pause de midi de 2h30 (important à mes yeux) => Jusqu'en 6<sup>ème</sup>. Merci pour votre travail. (CIN)
- Merci pour votre questionnaire, je pense qu'avec une structure plus complète, je pourrais m'investir plus dans mon travail que je ne le fais maintenant. Bonne chance pour la suite. Avec mes remerciements. (CYP5)
- C'est uniquement parce que je ne travaille plus depuis 6 ans que je réponds de cette manière à votre questionnaire et c'est justement par manque de structures parascolaires que je n'ai même pas songé à retravailler. Il est évident que rien n'est fait pour faciliter les choses aux femmes qui veulent ou doivent travailler. Ceci non seulement au niveau des structures parascolaires mais aussi au niveau des horaires des cours. J'espère que votre initiative fera changer la situation actuelle et vous en remercie par avance. (CYP2)
- Ces structures éventuelles devraient être accessibles même si la maman ne travaille pas. (CYP2)
- Une cantine à Roche-Combe serait la bienvenue ! Merci pour votre engagement. (CYP6)
- Un grand merci pour votre démarche. (CYP6)
- Ma deuxième fille commencera son cycle initial à la rentrée scolaire 2004 et j'ai effectivement fait la demande afin qu'elle soit dans le même bâtiment scolaire que sa sœur pour deux raisons, dont une concernant la commodité des trajets pour moi et un arrangements avec une voisine. Je trouve qu'une structure parascolaire serait vraiment nécessaire dans le quartier de Couchant-Marens-Levratte. À ce jour, j'ai beaucoup de chance de ne pas en avoir besoin car je suis à la maison de mon propre gré pour m'occuper de mes enfants et justement pour ne pas avoir ces soucis concernant les horaires d'école et ceux de travail mais je ne sais pas d'ici quelques années. Donc je trouve votre initiative très intéressante et je l'approuve entièrement. (CYP)
- Il est clair que si des infrastructures parascolaires existaient proches des écoles et à des tarifs abordables nous les utiliserions. Pour l'instant, comme chaque parent concerné, nous utilisons des solutions qui peuvent à tout moment être remises en question. Merci pour votre travail. (CYP1)
- Pour ma part, si je n'avais pas une maman de jour très fiable (beaucoup de chance), l'accueil parascolaire serait plus que bienvenu. Une telle structure me semble indispensable et répondre aux besoins de la vie professionnelle actuelle. (CYP1)
- Si les structures parascolaires n'étaient pas l'apanage des enfants dont les deux parents travaillent à l'extérieur, certainement que nos enfants les fréquenteraient aussi ! (Partiellement). (CYP1)
- Bravo pour votre boulot et votre enthousiasme ! (CYP5)
- Tous nos encouragements pour faire avancer ce dossier !! (CIN)
- Une structure parascolaire me permettra de trouver un travail à temps partiel. (CIN)
- Merci pour cette initiative ! J'espère que d'autres parents manifesteront leur intérêt pour une prise en charge des enfants par une structure parascolaire. (CYP2)
- Merci pour votre travail ! (CIN)

- J'ai stoppé mon activité professionnelle, car le système de garde parascolaire était trop onéreux, peu flexible et limité dans le temps (déjà en première primaire, les élèves doivent rejoindre le centre ville pour les Classes Tartines sans accompagnement ! TROP JEUNES !!!). (CIN)
- Nous avons une jeune fille au pair à cause du coût élevé des crèches (1800 F par mois !) Si l'offre s'élargit, nous en profiterons. (CIN)
- J'espère très franchement que cela aboutira à quelque chose de concret et qu'une solution de transport soit également intégrée. Personnellement, nous n'avons pas mis nos enfants aux Classes Tartines, car nous les trouvons trop jeunes pour s'y rendre seuls. Merci et bravo. (CIN)
- ... par contre si des structures existaient, cela faciliterait grandement nos activités professionnelles car une présence auprès de nos enfants nous semble prioritaire, nous avons du adapter nos activités professionnelles (changement de lieu de travail depuis l'entrée à l'école...) si une structure existait pour les recevoir soit à midi, soit le matin, nous pourrions travailler dans de meilleures conditions, sachant que nos filles sont bien encadrées. (CYP1)
- Merci infiniment de vous impliquer à fond dans ce dossier. Est-il possible d'agir en tant que parents pour appuyer votre démarche ? Les employeurs de la région sont-ils impliqués dans le débat ? il me semble que même sans parler de financement, ils peuvent jouer un rôle important en étant sensibilisés au problème. Ils en retireraient certainement un certain «bénéfice», ne serait ce qu'une baisse de l'absentéisme. J'ai l'immense privilège d'être employée dans une entreprise très concernée par l'épanouissement de ses collaborateurs et donc prête à entrer en matière sur des aménagements d'horaires, etc... Un employé qui peut gérer harmonieusement ses horaires et ceux de ses enfants est sans nul doute un employé plus enthousiaste, créatif, bref, épanoui et ceci est précieux pour son employeur. (CIN)

Nyon, juin 2004

Notre adresse :

**APEN**  
**Case postale 64**  
**1260 Nyon**

**e-mail : [apenol@infomaniak.ch](mailto:apenol@infomaniak.ch)**